

## Fiche action 1 en 2022 : Jaunay Marigny

### Fonctionnement général de l'association :

L'association fonctionne de manière décentralisée, avec l'objectif de pouvoir proposer un maximum d'opportunités de déploiements de projets, à celles et ceux qui veulent s'engager en France à ses côtés. L'équipe de l'association, porteuse elle-même de plusieurs projets dans l'Oise (Juvignies), dans la Vienne (Jaunay-Marigny) et dans les Deux-Sèvres (Clessé), s'entoure pour réaliser cette décentralisation de porteurs/euses de projets dans divers endroits de France. Les modalités de collaboration sont très variées en puissance, en fonction de l'expérience du / de la porteur/euse de projet, et de ce dont il dispose (terrain, matériel, bénévoles...).

Concernant le fonctionnement :

L'association :

- Organise les collectes de fonds
- Achète les terrains
- Définit avec le porteur les contours du projet
- Communique sur le projet (réseaux sociaux, formulaires d'inscription bénévoles, media...)
- Accompagne le développement du projet de façon intensive pendant les trois premières années, avant de protéger les sanctuaires créés.

Le/la porteur/euse de projet :

- Gère les devis auprès des principaux acteurs (pépinières...) selon le cahier des charges partagé avec l'association
- Recrute les bénévoles pour les différentes phases du projet
- Communique sur le projet autour de lui / d'elle
- Programme la préparation et la plantation avec le support technique de l'association
- S'engage sur les trois premières années à l'entretien du terrain et de la forêt, et au-delà aux visites de circonstance et résolution de problèmes éventuels liés au terrain (sur présence de gibier...)

Amélioration continue :

Le principe de fonctionnement de l'association est la mise en commun des connaissances, en fonction des projets déployés. Son fonctionnement décentralisé permet de collecter des retours d'expériences de situations et sites diversifiés, pour faire grandir en compétences toutes les personnes en lien avec le projet.

A titre d'exemple, nous avons déjà fait évoluer notre philosophie de départ quant à l'usage de la méthode Miyawaki qui était notre source d'inspiration majeure initialement. Elle reste présente aujourd'hui dans notre démarche, même si nous avons principalement conservé la diversité des essences indigènes plantées ensemble sur un même territoire (entre 20 et 40 essences, de l'arbuste à l'arbre de canopée). Notre réflexion nous a amené à considérer que la préservation des sols était toute aussi important que les arbres en eux-même. Nous misons aujourd'hui sur un mélange entre la plantation et la libre évolution sur le long terme. Autrement dit, planter un certain nombre d'essences forestières indigènes et adaptées au sol pour démarrer une dynamique puis laisser faire en observant et en protégeant ces endroits. Nous aurions pu simplement sanctuariser ces espaces car la

nature sait retrouver le chemin de son équilibre si on lui laisse le temps. Mais par ce choix, nous avons aussi l'objectif, à travers les plantations citoyennes, de recréer du lien entre l'humain et son environnement. Retrouver une connexion, un ancrage pour mieux connaître et mieux respecter notre planète, nous semble indispensable aujourd'hui.

### **Descriptif projet Jaunay Marigny :**

Plantation d'une forêt multi essences de complément (entre 20 et 30 essences différentes indigènes) sur 5.6 hectares à Jaunay Marigny dans la Vienne (86) en mars 2022 (pour la première tranche de plantation). La seconde est programmée en octobre 2022.

Il s'agit d'une ancienne plantation de peupliers qui a subi une coupe rase il y a 2 ans. Nous avons racheté ce terrain à la municipalité qui en était propriétaire avec l'intention d'y promouvoir la biodiversité et d'impliquer la communauté locale sur le plan pédagogique.

Une partie du terrain, près de 4 hectares, est déjà en régénération naturelle avec de nombreux rejets de souche de la plantation précédente et des semis de plusieurs essences locales. Nous avons l'intention d'accompagner cette repousse et de la sanctuariser.

### **Objectifs visés :**

De part cette action, Semeurs de Forêts :

- Contribue à rendre à la nature des espaces et des sols qui étaient soumis à l'exploitation (agricole ou forestière)
- Annule l'utilisation des intrants chimiques sur ces sols
- Favorise la diffusion des connaissances et accompagne des personnes prêtes à suivre la démarche
- Contribue à la sensibilisation de différents publics adultes et plus jeunes autour de ses projets grâce à différentes actions pédagogiques
- Contribue à la captation de gaz à effet de serre

### **Indicateurs SMART :**

- *Nombre d'arbres plantés* : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement cadré (2022) Nous envisageons une plantation sur la zone herbacée d'1,5 hectare d'environ 1500 à 2000 plants.
- *Nombre d'essences plantée* : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement cadré (2022) une vingtaine différente : aulne glutineux, charme commun, sureau noir, frêne commun, chêne pédonculé, érable sycomore, saule blanc, alisier torminal, cornouiller sanguin, noisetier commun, viorne obier, tilleul à petites feuilles, orme champêtre, bouleau verruqueux, bouleau pubescent, érable champêtre, saule roux, aubépine monogyne, fusain d'Europe, bourdaine commune, troène vulgaire
- *Taux de survie des plants installés* : Spécifique (on sait ce que l'on mesure), Mesurable (pas de technicité particulière pour le mesurer), Réaliste (objectif 80% basé sur nos expériences précédentes avec objectif raisonnable d'amélioration), Temporellement cadré (les trois années qui suivent la plantation en 2022).

**Plus d'information sur le terrain :**

Surface en rouge = surface concernée par la phase 1 de février 2022



<https://www.youtube.com/watch?v=IGRoVI8RoSU&t=1s>

## Fiche action 2 en 2022 : Clessé

### Fonctionnement général de l'association :

L'association fonctionne de manière décentralisée, avec l'objectif de pouvoir proposer un maximum d'opportunités de déploiements de projets, à celles et ceux qui veulent s'engager en France à ses côtés. L'équipe de l'association, porteuse elle-même de plusieurs projets dans l'Oise (Juvignies), dans la Vienne (Jaunay-Marigny) et dans les Deux-Sèvres (Clessé), s'entoure pour réaliser cette décentralisation de porteurs/euses de projets dans divers endroits de France. Les modalités de collaboration sont très variées en puissance, en fonction de l'expérience du / de la porteur/euse de projet, et de ce dont il dispose (terrain, matériel, bénévoles...).

Concernant le fonctionnement :

L'association :

- Organise les collectes de fonds
- Achète les terrains
- Définit avec le porteur les contours du projet
- Communique sur le projet (réseaux sociaux, formulaires d'inscription bénévoles, media...)
- Accompagne le développement du projet de façon intensive pendant les trois premières années, avant de protéger les sanctuaires créés.

Le/la porteur/euse de projet :

- Gère les devis auprès des principaux acteurs (pépinières...) selon le cahier des charges partagé avec l'association
- Recrute les bénévoles pour les différentes phases du projet
- Communique sur le projet autour de lui / d'elle
- Programme la préparation et la plantation avec le support technique de l'association
- S'engage sur les trois premières années à l'entretien du terrain et de la forêt, et au-delà aux visites de circonstance et résolution de problèmes éventuels liés au terrain (sur présence de gibier...)

Amélioration continue :

Le principe de fonctionnement de l'association est la mise en commun des connaissances, en fonction des projets déployés. Son fonctionnement décentralisé permet de collecter des retours d'expériences de situations et sites diversifiés, pour faire grandir en compétences toutes les personnes en lien avec le projet.

A titre d'exemple, nous avons déjà fait évoluer notre philosophie de départ quant à l'usage de la méthode Miyawaki qui était notre source d'inspiration majeure initialement. Elle reste présente aujourd'hui dans notre démarche, même si nous avons principalement conservé la diversité des essences indigènes plantées ensemble sur un même territoire (entre 20 et 40 essences, de l'arbuste à l'arbre de canopée). Notre réflexion nous a amené à considérer que la préservation des sols était toute aussi important que les arbres en eux-même. Nous misons aujourd'hui sur un mélange entre la plantation et la libre évolution sur le long terme. Autrement dit, planter un certain nombre d'essences forestières indigènes et adaptées au sol pour démarrer une dynamique puis laisser faire en observant et en protégeant ces endroits. Nous aurions pu simplement sanctuariser ces espaces car la

nature sait retrouver le chemin de son équilibre si on lui laisse le temps. Mais par ce choix, nous avons aussi l'objectif, à travers les plantations citoyennes, de recréer du lien entre l'humain et son environnement. Retrouver une connexion, un ancrage pour mieux connaître et mieux respecter notre planète, nous semble indispensable aujourd'hui.

#### **Descriptif projet Clessé :**

6,6 hectares sur la commune de Clessé dans les Deux-Sèvres. Il s'agit d'un terrain nu, situé en zone humide près d'un étang. L'objectif sur ce terrain est de constituer de larges haies autour de la prairie humide que nous souhaitons préserver afin d'y créer un micro-climat, et de pouvoir abriter plus de biodiversité. Ces milieux sont très intéressants en termes de biodiversité et de captation carbone (une prairie permanente stocke autant de carbone qu'une forêt) !

#### **Objectifs visés :**

De part cette action, Semeurs de Forêts :

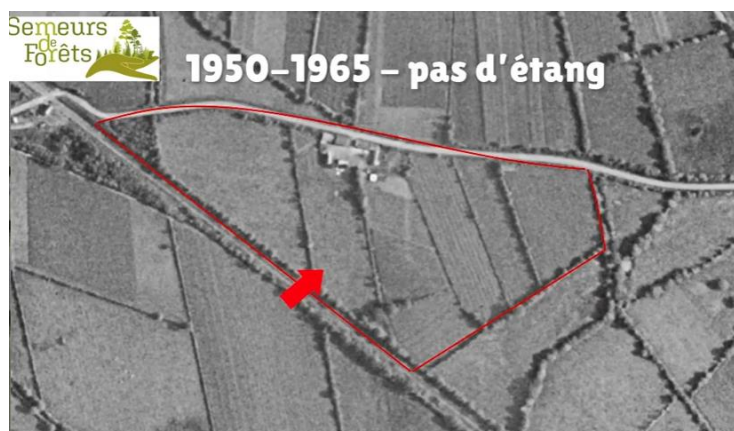
- Contribue à rendre à la nature des espaces et des sols qui étaient soumis à l'exploitation (agricole ou forestière)
- Annule l'utilisation des intrants chimiques sur ces sols
- Favorise la diffusion des connaissances et accompagne des personnes prêtes à suivre la démarche
- Contribue à la sensibilisation de différents publics adultes et plus jeunes autour de ses projets grâce à différentes actions pédagogiques
- Contribue à la captation de gaz à effet de serre

#### **Indicateurs SMART :**

- *Nombre d'arbres plantés* : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement cadré (2022) Nous envisageons une plantation sur la zone herbacée d'1,5 hectare d'environ 1500 à 2000 plants.
- *Nombre d'essences plantée* : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement cadré (2022) une vingtaine différente : aulne glutineux, charme commun, sureau noir, frêne commun, chêne pédonculé, érable sycomore, saule blanc, alisier torminal, cornouiller sanguin, noisetier commun, viorne obier, tilleul à petites feuilles, orme champêtre, bouleau verruqueux, bouleau pubescent, érable champêtre, saule roux, aubépine monogyne, fusain d'Europe, bourdaine commune, troène vulgaire
- *Taux de survie des plants installés* : Spécifique (on sait ce que l'on mesure), Mesurable (pas de technicité particulière pour le mesurer), Réaliste (objectif 80% basé sur nos expériences précédentes avec objectif raisonnable d'amélioration), Temporellement cadré (les trois années qui suivent la plantation en 2022).

**Plus d'information sur le terrain :**

Surface en rouge = surface concernée par la phase 1 de février 2022





[https://www.youtube.com/watch?v=unifgowhr\\_w](https://www.youtube.com/watch?v=unifgowhr_w)